

Présent(e)s : Adeline DE OLIVEIRA, Myriem CHAMI, Margit MICHELOTTI, Claire POURVIN, Pierre HOUSIEUX, Odile BERARDO, Julian BROWN, Charles PERCHERON, Aïda MICHEL, Salomé MICHEL, Danielle SAINT-PAUL, Céline HAUSZWALB, Pascale KRAMER, Christiane COURVOISIER, Jacqueline DEPIEDS, Josiane PERRIER, Solange GRAMOND, Alice DESBOUVRIE, André MOREAU, Corine FAUGERON (élue référente) et Vincent HERBET (Coordinateur).

Excusé(e)s : Florence RADOT, Serge GOMEZ DEL JUNCO et Yann BRUNO.

Compte-rendu de la dernière réunion du conseil du 12 février

André MOREAU salue l'ensemble des personnes présentes et commence par demander si le compte-rendu de la réunion de février rédigé par Alice DESBOUVRIE fait l'objet de remarques et / ou de questions.

Aucun commentaire n'est émis en particulier si ce n'est celui de saluer le travail rédactionnel réalisé.

Information / retour de Corine FAUGERON concernant les questions de la réunion de janvier

Corine FAUGERON passe en revue les réponses données par le cabinet.

Insécurité

Corine FAUGERON, suite à une demande d'une des membres victime d'un vol à l'arraché commis par un individu à moto rue Saint-Antoine – et qui souhaitait savoir s'il y avait une caméra de surveillance dans cette rue - déclare que des dispositifs de ce type sont installés à l'angle Sévigné et à l'angle Petit Musc.

Salubrité

À la question de savoir s'il est habituel que le service des eaux de la ville de Paris lavent la rue Saint-Paul en ayant recours aux poteaux incendie, Corine FAUGERON répond par la négative, qu'ils n'ont pas à les utiliser et qu'ils doivent leur préférer les bouches de remplissage (eau non potable). Si la pratique a été constatée, il s'agit d'un abus et d'une facilité qui ne doit pas se reproduire. Dans cette optique, la Mairie du 4^e a fait un rappel à ce sujet au prestataire extérieur.

Points supplémentaires ajoutés par Corine FAUGERON

Corine FAUGERON aborde ici d'autres sujets :

- Elle évoque le plan biodiversité en annonçant dans le cadre de cette initiative qu'elle participera le mercredi 13 mars de 9h à 16h à une déambulation avec 3 étudiants recensant l'ensemble des espèces vivantes de la capitale. Seront également présents Nathalie MACHON, Professeur d'écologie au Muséum National d'Histoire Naturelle, ainsi qu'un architecte urbaniste spécialiste du Développement Durable.
- Elle évoque l'opportunité d'une politique « pigeon » pour la capitale.
- Elle évoque enfin une politique « moineaux » qui consisterait à nourrir ces animaux au moyen de boules de graisse disséminées dans les anfractuosités du mur de l'hôtel Sully et dans celui de l'Hôtel des Arts (où sont déjà disséminés des nichoirs disposés par la Mairie).

Un membre demande si ces boules de graisse pourraient également attirer les pigeons. Corinne FAUGERON lui répond en affirmant que ces derniers ne touchent pas à ce type d'alimentation, se nourrissant davantage de miettes et de ce que les habitants leur donnent régulièrement.

Les travaux du village Saint-Paul

André MOREAU précise à ce sujet qu'il a un entretien avec une personne de la Mairie vendredi 15 mars.

Margit MICHELOTTI déclare que des dalles de grande taille ont remplacées les pavés dans la cour intérieure et cela à son grand regret.

Odile BERARDO précise que les terrasses ont également été réaménagées. Pierre HOUSIEAUX déclare qu'il a saisi les bâtiments de France à ce sujet au nom de son association.

Alice DESBOUVRIE demande si ces travaux sont sur la fin, le dallage étant une des dernières étapes d'un chantier. Corine FAUGERON lui réponds par la négative, le dallage s'effectuant zone après zone.

Nouvelle date pour la réunion du conseil de quartier Saint-Gervais du mois d'avril

André MOREAU et Alice DESBOUVRIE demandent conjointement à ce que la date de la prochaine réunion du conseil soit décalée du 9 au 16 avril. Le conseil approuve unanimement cette requête.

Point sur le nouveau fonctionnement des conseils de quartier

Alice DESBOUVRIE évoque le sujet de la nouvelle organisation des conseils de quartier qui se réunissent depuis janvier 2019 6 fois par an en présence de l'élue référent-e et du coordinateur, les membres du conseil ayant la possibilité de se réunir autant de fois qu'ils le souhaitent entre ces réunions. Ainsi, des questions peuvent être posées aux services de la Mairie durant ces 6 réunions.

Dans leur ensemble, les membres du conseil n'approuvent pas cette réforme.

Julian BROWN déclare que les conseils de quartier deviennent ainsi des « demi-conseils ».

Alice DESBOUVRIE précise que les questions urgentes peuvent toujours être transmises entre les réunions au cabinet par la Présidence du conseil.

À ce sujet, André MOREAU déclare qu'il n'attend pas les dites réunions pour faire passer des messages à la Mairie. Il cite ici l'exemple d'une poubelle pour le verre localisée quartier Saint-Paul qui avait été retirée au moment des premières manifestations de gilets jaunes. Des dépôts sauvages de bouteilles laissées par les habitants à même le trottoir apparaissent ainsi faute d'alternatives. André MOREAU alerta alors la municipalité qui intervint rapidement pour retirer les bouteilles et nettoyer le lieu.

Odile BERARDO n'est pas satisfait car le conseil ne peut désormais signaler des choses que tous les 2 mois. La solution offerte par la Présidence de faire passer elle-même des messages ou des questions ne lui convient pas car elle souhaite que les remarques remontées à la Mairie soit labellisées « conseil de quartier ».

Julian BROWN poursuit en précisant que « restreindre » la communication des conseils de quartier réduit d'autant l'aura de démocratie participative dont ceux-ci peuvent aujourd'hui se prévaloir.

Selon Claire POURSIN on bride ainsi la citoyenneté.

Pierre HOUSIEAUX évoque une manière non concertative de faire les choses en faisant référence au courrier adressé par le Maire au conseil de quartier.

Un membre n'apprécie pas spécifiquement le recours dans la lettre du Maire au vocable « *mode projet* », déclarant ainsi que les conseils de quartier ne sauraient se confondre avec des entités privées.

André MOREAU se déclare en accord avec les derniers propos tenus et précise quand même qu'en dehors des conseils de quartier les membres peuvent être mis au courant des décisions prises par la Mairie.

Odile BERARDO déclare que l'argument « *passer en mode projet* » qui sous-tend cette réforme n'a pas lieu d'être car ce mode est déjà intrinsèquement à l'œuvre au sein du conseil Saint-Gervais via le

recours systématique à la constitution de commissions afin de travailler sur les différents sujets abordés en son sein.

Corine FAUGERON répond qu'avec cette réforme il y aura tout de même 6 réunions de conseil de quartier par an contre 4 en moyenne pour l'ensemble des conseils des arrondissements parisiens.

Vincent HERBET en réponse notamment à Pierre HOUSIEAUX rappelle également les motifs qui sont à l'origine de cette réforme à savoir davantage favoriser les propositions du conseil, plutôt que les questions et les doléances auxquelles les services de la ville ne peuvent pas toujours faire face en raison de leur nombre important. Il précise enfin que les membres du conseil ont la possibilité de s'approprier cette réforme afin d'en tirer parti au mieux.

Pas convaincu, Pierre HOUSIEAUX demande à ce que le Maire Ariel WEIL en personne soit présent lors de la prochaine réunion du conseil de quartier afin d'explicitier davantage sa réforme.

Odile BERARDO déclare que les membres du conseil ont à l'origine décidé eux-mêmes de leur fréquence de réunion et que cette manière d'en décider aujourd'hui de manière qu'elle juge « descendante » n'est pas adéquate.

Dans un esprit d'apaisement, Alice DESBOUVRIE émet l'idée de réaliser dans quelques mois un bilan de cette réforme afin d'en dresser les points positifs et négatifs, ce que refusent les membres du conseil qui ne la considèrent pas pertinente dès aujourd'hui.

En conclusion, Alice DESBOUVRIE et André MOREAU déclarent qu'ils évoqueront directement le sujet avec le Maire Ariel WEIL et son cabinet.

Les différents sujets abordés durant la réunion

Concertation Trilib'

Vincent HERBET distribue une carte des services de la ville localisant les emplacements pressentis des futures stations Trilib'. Il explique que ces dernières rassemblent plusieurs bacs à destination des différents types de tri sélectif (plastique, verre, carton notamment...) venant compléter dans ce domaine les dispositifs actuels de la ville de Paris et s'adressant notamment aux habitants ne disposant pas de poubelles spécifiques au sein de leur immeuble. Il précise que des visuels des prototypes pour ces stations seront communiqués au conseil pour la prochaine réunion du mois d'avril.

Corine FAUGERON fait remarquer que certains emplacements pressentis manquent de pertinence étant localisés près d'immeubles disposant déjà de poubelles de tri sélectif tout en étant éloignés d'autres qui n'en proposent pas à leurs occupants. La rue des Rosiers nécessiterait selon elle une station Trilib'.

Claire POURSIN note qu'il y a 2 stations rue Malher (n°17 et 18), ce qui est un non-sens selon elle (seront-elles identiques ou complémentaires ?)

Une remarque similaire est faite concernant les 2 stations rue Jean Beausire (n°3 et 4) qui plus est dans un espace jugé très restreint.

Un membre demande si un des bacs proposés par Trilib' sera réservé au carton volumineux afin de compléter l'offre existante en matière de tri sélectif (leur dépôt n'est pas prévu jusqu'ici dans ce domaine).

Corine FAUGERON déclare que la largeur des trottoirs (avec peut-être également la possibilité de faire des aménagements en sous-sol) semble avoir été prépondérante dans les choix de localisation pour ces stations, et elle le regrette.

En répondant à une question d'un membre, elle précise que ces dispositifs vont nécessairement selon elle entraîner des suppressions de places de parking.

Selon les conseillers, des nuisances sonores ne manqueront d'être occasionnées par la manipulation des bouteilles en verre jetées dans un des bacs Trilib' prévu à cet effet.

Adeline DE OLIVEIRA préconise de tapisser de mousse l'intérieur des bacs pour amoindrir les sources de bruits.

Odile BERARDO déclare que des conteneurs enterrés constitueraient de loin la meilleure solution.

Alice DESBOUVRIE comme André MOREAU jugent regrettable l'absence d'une station Trilib' place Saint-Paul qui constitue selon eux un des points centraux du 4^e arrondissement.

Pour conclure, Pierre HOUSIEAUX formalise les interrogations partagées par l'ensemble du conseil à savoir :

- Quels critères ont prévalu pour choisir les emplacements pressentis ?
- Combien y-aura-t-il de bacs par station ?
- Quelle sera la nature des déchets dont on pourra faire le tri sélectif (plastique, verre, papier... mais aussi carton de grand volume, déchet organique et même vêtement ?).

Le conseil souhaite unanimement obtenir ces réponses pour la prochaine réunion d'avril, avec les visuels des prototypes de stations Trilib' qui leur seront présentés.

Place de parking rue du Roi de Sicile

Céline HAUSZWALD fait remarquer la présence permanente devant l'hôtel 9Confidentiel - désigné par Philippe Starck - au 58 rue du Roi de Sicile de poteaux de guidage avec cordon rouge annexant continuellement 3 places de parking, ce qui est à ses yeux totalement inadmissible et illégal.

Elle souhaite expressément que l'on fasse un rappel à la loi à cet établissement au sujet de cet abus.

Informations d'André MOREAU

André MOREAU rappelle la tenue de différents évènements :

- L'atelier du Jeudi 14 mars : « *Quelle nouvelle géographie des conseils de quartier pour ce secteur ?* » à la mairie du 2^e arrondissement.
Alice DESBOUVRIE précise à ce sujet qu'il y sera question de regroupement et de nouveaux périmètres, ce à quoi Céline HAUSZWALD répond que le conseil avait déjà abordé le sujet en décembre 2018.
- La réunion du 26 mars portant sur le projet Budget Participatif « *Rendre la rue aux enfants* ».
- Le colloque du samedi 30 mars organisé par l'association Aux 4 coins du 4 sur le sujet : « *Quels équilibres ? Quelle centralité ? Pour Paris Centre* » avec notamment la présence de Loïc BLONDIAUX.

Récapitulatif des questions posées à la Mairie du 4^e

- Concertation Trilib'
 - Forte attente des visuels annoncés concernant les prototypes de stations Trilib'
 - Quels critères ont prévalu pour choisir les emplacements pressentis ?
 - Combien y-aura-t-il de bacs par station ?
 - Quelle sera la nature des déchets dont on pourra faire le tri sélectif (plastique, verre, papier... mais aussi carton de grand volume, déchet organique et même vêtement ?).
 - Il y a 2 emplacements pressentis très proches pour les stations Trilib' rue Mahler (n°17 et 18) et rue Beaussire (n°3 et 4). Seront-elles identiques ou complémentaires (type de bacs de tri) ?
- Place de parking rue du Roi de Sicile
 - Un rappel à la loi pourrait-il être fait à l'hôtel 9Confidentiel qui a recours à des poteaux de guidage avec cordon rouge pour annexer continuellement 3 places de parking au strict bénéfice de ses clients ?

Prochaines dates de réunions

Le mardi 16 avril